

**OBJECTIF**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**PRODUIT**

**Nom du produit :** WF ACTIONS FLEXIBLE part I

**Code ISIN :** FR0013354073

**Initiateur du produit :** Wormser Frères Gestion,  
Société de Banque Wormser Frères.

**Adresse :** 11 bis boulevard Haussmann 75009 Paris

**Site internet :** wormsergestion@banquewormser.com

Appelez le 01 47 70 90 80 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Wormser Frères Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Wormser Frères Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97088 (la « Société de Gestion »).

Date de production du document d'informations clés : 13/02/2023 pour les données – 29/12/2023 pour les Gates.

**EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**

**Type :** Le Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) soumis à la réglementation française du Règlement général de l'AMF et en conformité avec la directive européenne « OPCVM », géré par Wormser Frères Gestion, société par actions simplifiée, agréée en France sous le numéro GP7088 et réglementée par l'AMF. La responsabilité de Wormser Frères Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Produit.

Ce fonds a été agréé par l'AMF le 24 octobre 2018

**Objectifs :** WF ACTIONS FLEXIBLE a pour objectif de gestion de réaliser une performance annualisée supérieure à l'indice composite : 20% Eurostoxx50 Net Return (dividendes réinvestis) + 80% ESTER capitalisé, au travers de positions acheteuses et vendeuses sur les marchés actions. L'exposition tactique aux marchés actions et de taux est gérée de façon discrétionnaire par l'équipe de gestion. Cet OPCVM est éligible au PEA.

**Stratégie d'investissement :** La stratégie d'investissement de le produit repose sur une gestion discrétionnaire de positions acheteuses et vendeuses sur les marchés actions internationales. La gestion pratiquée n'est pas une gestion indicielle passive. Il s'agit d'une gestion active de style Long / Short actions.

Le produit respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- Entre -10% et 50% aux actions (position acheteuses moins positions vendeuses) avec une moyenne de l'ordre de 15% à 25%. Le produit demeure investi en permanence pour au moins 75% en instruments éligibles au plan d'épargne en actions (PEA). L'investissement en actions de petites capitalisations est limité à 20% de l'actif net.
- De 0% à 25% en obligations et autres titres de créances et instruments du marché monétaire. Les produits de taux ne disposant pas d'une notation a minima de "Investment Grade" selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation (Standard & Poor's ou équivalent) ne dépasseront pas 10% de l'actif net.
- De 0% à 25% au risque de change sur les devises hors euros.

Le produit sera en permanence couvert pour 25% au moins de son actif net

**Durée :** Le produit est constitué pour une période indéterminée. Wormser Frères Gestion peut mettre fin à la gestion de ce fonds conformément aux règles de ce dernier. Dans ce cas, la banque dépositaire a la possibilité de liquider le fonds en redistribuant le produit de la vente ou de confier la gestion de ce dernier à une autre société de gestion. La durée minimum de placement recommandée est de 2 ans. Autrement dit, une durée d'investissement inférieure comporte un risque d'obtenir une performance inférieure à l'objectif de performance de ce Produit.

**Affectation des sommes distribuables :** le résultat net et les plus-values nettes réalisées sont systématiquement réinvestis.

**Investisseurs de détail visés :** Le produit est à destination de tous types d'investisseurs voulant se constituer une épargne à long terme ayant une connaissance théorique des marchés actions. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Produit dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels mais également de son souhait de prendre des risques ou, au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

**Assurance :** Non applicable.

**Autres informations :** De plus amples informations sur le Produit tel que le prospectus et les documents périodique sont disponibles sur [www.wormsergestion.com](http://www.wormsergestion.com). D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Produit. Le dépositaire du Produit est CACEIS BANK. Les demandes de rachats et de souscriptions sont calculées quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J). Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.



## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts liés au Produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

### Coûts au fil du temps :

| Période de détention recommandée : 5 ans<br>Exemple d'investissement : 10 000 EUR |                           |   |
|---|---------------------------|---|
|   | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après la période recommandée |
| Coûts totaux  | 100€                      | 490€  |
| Incidence des coûts annuels*  | 1,00%                     | 0,96%                                       |

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,96% avant déduction des coûts et de 5,00% après cette déduction.

### Composition des coûts :

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an.

| Coûts ponctuels   |   |       |
|---|---|-------|
| Coûts d'entrée ou sortie  | L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement ou des coûts encourus lorsque vous en sortez. | 0,00% |
| Coûts récurrents annuels  |   |       |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | Coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.   | 1,00% |
| Coûts de transaction  | Estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons des actifs.  | 0,00% |
| Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions               |   |       |
| Commission liée aux résultats                                     | Commission sur votre investissement si le Produit surperforme.  | 0,00% |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER MON INVESTISSEMENT ? PUIS-JE RECUPERER MON ARGENT PLUS TOT ?

Conformément à sa stratégie d'investissement, la valeur du fonds peut varier sur une courte période. Il est recommandé de rester investi 5 ans minimum. En cas de désinvestissement antérieur à la période recommandée, il existe un risque de ne dégager que de faibles rendements ou de ne même pas récupérer la somme investie.

Généralement, sur un jour de bourse, vous pouvez demander le rachat de vos parts du fonds et être payé. Si l'on réceptionne votre demande de rachat avant 12 heures, vous pourrez percevoir la valeur actuelle de votre investissement calculée sur le jour de bourse suivant. Toutefois, Wormser Frères Gestion peut suspendre votre demande de rachat en cas de circonstances exceptionnelles et ce dans le meilleur intérêt des investisseurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier [wormsergestion@banquewormser.com](mailto:wormsergestion@banquewormser.com), à l'attention de Wormser Frères Gestion. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.banquewormsergestion.com](http://www.banquewormsergestion.com).
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (formulaire de demande de médiation), ou par courrier: Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

## AUTRES INFORMATIONS UTILES

Vous trouverez le prospectus du fonds incluant ses règles de fonctionnement, le dernier rapport annuel ainsi que les autres informations liées au fonds sur notre site internet. A votre demande, nous pouvons vous fournir gratuitement des versions papiers du prospectus, du règlement ainsi que des rapports comme le requiert la législation. Vous pouvez consulter les performances passées ainsi que les différents scénarios sur notre site avec les liens suivants : <http://www.wormsergestion.com/performances-opc> ou <http://www.wormsergestion.com/scenarios-performances>

Un mécanisme de plafonnement de rachats « Gates » peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats « Gates » » du prospectus et à l'article 3 « Emission et rachat des parts » du règlement du FCP, disponibles sur le site internet de la société de gestion.